



L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2019



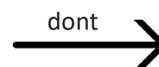
2 250
transactions



209 M€
volume d'affaires



19 640 ha
rétrocédés



6 413 ha
en installation



39 823 ha
en gestion temporaire
par CMD et COPP



4 445 ha
de stock foncier



498
conventions



1 373 K€

LES 4 MISSIONS de la Safer



DYNAMISER
L'AGRICULTURE
ET LA FORÊT



PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT



ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
LOCAL



OBSERVER
LE FONCIER



Rencontre du Personnel 2019 à Ax-les-Thermes (09)



Le mot du Président
Dominique GRANIER

L'exercice 2019 marque une nouvelle fois la continuité de notre projet d'entreprise. Notre entreprise a poursuivi son action au profit de l'intérêt général tout en améliorant sa situation financière, sans peser sur la fiscalité, par sa seule activité. Notre politique de proximité se renforce au profit de notre priorité : l'installation, en faveur de laquelle nous dédions un fonds d'aide sur nos ressources propres. Notre entreprise marque ainsi de manière très concrète son engagement, alors qu'elle affecte déjà à l'installation un tiers des surfaces rétrocédées annuellement. Notre préoccupation majeure reste de faciliter l'accès au foncier et la valorisation des terres nourricières par toutes les formes d'agriculture.



Le fonds d'aide à l'installation

L'Assemblée Générale du **18 juin 2019** a voté le dispositif de financement d'aide à l'installation. Ce fonds, alimenté d'une première dotation aux réserves de la société d'un montant de 300 000€, permet l'attribution d'une **aide pour toute installation** avec DJA d'un jeune agriculteur par la Safer Occitanie.



Parlons Foncier Carcassonne

Le **18 février 2019**, la Safer Occitanie a tenu sa conférence « Parlons Foncier » dans le département de l'Aude. L'opportunité d'échanger sur trois thématiques : la restructuration parcellaire, la reconquête des friches agricoles, l'environnement et les inondations.



Signature convention Cerfrance

Convention de partenariat signée avec Cerfrance Midi Méditerranée, durant le salon Sitevi à Montpellier le **26 novembre 2019**.

Objectif : favoriser l'implantation, le développement et la transmission de toute activité en milieu rural et périurbain.



AU CŒUR DES TERRITOIRES



Intervention

lors du 3^{ème} séminaire Éviter-Réduire-Compenser Occitanie, le **8 octobre 2019**
Participation à la table ronde «synergies entre la séquence ERC et les activités agricoles ».



Signature convention La Fédération des Fruits et Légumes d'Occitanie

et la Safer Occitanie ont signé une convention de partenariat le **28 mai 2019** axée sur des actions en faveur du maintien et du développement du potentiel de production par le renouvellement des générations des adhérents, par le regroupement de la propriété foncière, et par l'installation des jeunes agriculteurs.

REPÈRES INSTITUTIONNELS



5

Conseil d'administration



3

Comité Régional des Territoires



95

Comité Technique Départemental



171

collaborateurs



13

départements



4 000

correspondants locaux